

Projet d'installation dans construction neuve (RT 2012 et Etude thermique obligatoire)

Lieu d'implantation Doubs proche Besançon hauteur 280 m d'altitude, panneaux aux sol pleins sud et inclinaison 50 à 70° (je les mettrai à 70°). Chaudière bois bûche. Au départ prévu un ballon avec ECS instantanée intégrée, mais ne passe pas dans l'étude thermique !!! Obligé de dissocier la partie chauffage de la partie ECS pour que ça passe dans le calcul. Je serais donc obligé de monter l'installation en deux temps car je veux pouvoir chauffer mon ECS avec le bois plutôt qu'à l'électricité lorsqu'il n'y a pas de soleil. Premier montage avec les panneaux sur le ballon ECS (sans mise en eau), puis après validation, branchement des panneaux sur le ballon tampon et installation du circuit permettant de chauffer l'ECS avec le bois plutôt qu'à l'électrique.

